

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL Le Président.

Direction de la Communication

Hôtel du Département 2 rue Paul-Louis Courier CS 11200 24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 30/08/2024	Objet : 5 ^e édition des Trophées du développement durable Dordogne-Périgord

5^e Trophées du développement durable Dordogne-Périgord : la phase de vote est ouverte

Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale l'un des axes majeurs de son action. Cela se traduit dans son fonctionnement, mais également au travers de projets comme, par exemple, son plan climat départemental, la Maison numérique de la Biodiversité ou encore l'approvisionnement en produits biologiques et locaux dans la restauration collective, grâce auquel quatorze collèges sont déjà labélisés 100% bio, local et fait maison et de saison.

Dans la continuité de cette volonté forte, le Département a créé en 2020 les Trophées du développement durable Dordogne-Périgord pour favoriser l'action des acteurs périgourdins qui s'investissent sur les champs du développement durable et de créer une dynamique collective sur le territoire.

La 5^e édition des Trophées du Développement Durable a été lancée début avril. Cette manifestation a pour objectif d'identifier les acteurs engagés en matière de développement durable et de valoriser leurs actions afin d'inspirer les initiatives en faveur de la transition écologique. Ils offrent ainsi un terreau propice aux bonnes pratiques du développement durable sur notre territoire.

Les candidats avaient jusqu'au 28 juillet pour déposer leur dossier. Pour cette nouvelle édition, trois catégories de prix ont été proposées, ainsi qu'un **prix du public** :

- **Un prix par catégorie d'acteur**, soit cinq prix : entreprises, associations, collectivités, écoles élémentaires, collèges.
- **Un prix par thématique,** soit cinq prix : production et consommation durables, préservation de l'environnement et de la biodiversité, lien social et solidarité, bien-être et loisirs, résilience et lutte contre le changement climatique.

Du 2 septembre au 2 octobre, les Périgourdins sont invités à voter pour deux actions parmi les 18 présentées, afin de décerner le prix du public qui sera révélé lors de la cérémonie de remise des trophées début octobre, en se rendant sur la plateforme https://perigorddurable.dordogne.fr